

FO dit NON à la réforme des modes d'accueil de la Petite Enfance

Malgré les promesses du gouvernement qui annonçait une loi de simplification et d'harmonisation, les annonces faites sur la réforme TAQUET vont en défaveur de la qualité d'accueil des jeunes enfants et leurs familles!!!

Nos revendications ne sont pas suffisamment entendues.

La Fédération Force Ouvrière des Personnels des Services Publics et des Services de Santé a déposé un préavis de grève national pour le :

Mardi 2 Février 2021

FO revendique:

- ♣ Une qualité d'accueil garantie par 1 professionnel(le) pour 5 enfants, et par un ratio d'au moins 50 % de professionnels(les) en crèche,
- Un accueil en surnombre limité à 110 % des inscrits en crèche, une surface de 7 m² minimum par enfant en crèche, garantie sur tout le territoire,
- Inscrire dans le temps de travail les temps de réunion sur les pratiques professionnelles,
- Promouvoir la formation continue des professionnels(les) des modes d'accueil collectifs et individuels,
- Une amélioration de la rémunération.

FO DEFEND LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL.

FO reste déterminé pour que les secteurs de l'enfance et de la petite enfance bénéficient de l'augmentation de 183 € par mois comme dans la fonction publique hospitalière.

Pour FO, à travail égal, salaire égal!